

Qui gagne au jeu de qui perd gagne?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 360

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 360 6 mai 1976
Treizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley
Nicole Duparc
Jean-Claude Favaz

360

Qui gagne au jeu de qui perd gagne?

Le programme financier du Conseil fédéral, le « Paket » comme disent les Alémaniques avec le même accent que les Vaudois disent le « papet » pour désigner la bouillie de poireaux, reçoit un accueil que l'on peut qualifier diplomatiquement de « réservé ».

Tout d'abord une couche épaisse d'opposition. C'est la couche de fond. Mais plus épaisse que pour les habituels projets centraux.

Même s'ils sont prélevés indirectement, trois milliards d'impôts, ce n'est pas rien. La traditionnelle conjonction extrême-gauche extrême-droite se renouera : l'USAM dira « non », le Parti du travail aussi. Les Républicains de Schwarzenbach et l'Action nationale diront « non » comme la LMR. Plus près du centre, les Indépendants agiteront les slogans de la défense des consommateurs.

Cette hétéroclite coalition, sur un tel sujet, cela fait un obstacle sérieux. Il faudrait au centre beaucoup de détermination pour en triompher.

Or elle fait visiblement défaut. La droite, celle qui paradoxalement s'est toujours battue pour l'imposition indirecte, renâcle. Avant le mode de perception de l'impôt, elle fait passer la volonté de priver la Confédération de ressources plus larges. Or cette droite-là sait que l'affirmation démagogique : « Il suffit de faire des économies » reste de facile et grande portée. Elle continue à la propager.

C'est ainsi que l'on verra les comités directeurs centraux radicaux et démo-chrétiens, après des exposés énergiques des conseillers fédéraux, soutenir le « Paket » à une large majorité de surface. Voir, dans cet esprit, la récente présentation du compte général de la Confédération par M. G.-A. Chevallaz proclamant qu'il s'agit maintenant de choisir « entre une fiscalité indirecte, nouvelle, rationnelle, équitable et amendable par le Parlement d'une part, et d'autre part les expédients que représenteraient les transferts de charges accrus

aux cantons et aux cotisations salariales, l'augmentation de la fiscalité directe ou des prélèvements en période de crise ».

Et puis au niveau cantonal, local, cela se déglinguerait. Le Vorort dira « oui », l'Association des banquiers aussi, mais le mot d'ordre ne sera pas véhiculé jusqu'aux dernières courroies de transmission.

Le raisonnement conscient de la droite est le suivant : après un premier « non », le Conseil fédéral fera sentir au peuple ce qu'il en coûte ; coups de frein à la politique sociale, aux subventions de toute nature ; exactement ce que nous voulons ! et comme ces « économies » ne sont pas une politique, le Conseil fédéral reviendra, chacun le sait, avec un projet plus modeste, représentant le strict nécessaire, le minimum vital, le cran au-dessus de la faillite, l'exacte limite où doit intervenir la notion de salut public ; alors nous déciderons d'engranger le résultat du premier scrutin négatif et nous autoriserons la Confédération à garder la tête au-dessus de l'eau.

Et les socialistes dans ce combat ? Admettons que, bien que critiqués sur la gauche, ils fassent « bravement » leur devoir. Ils risquent d'être battus, si bien qu'il sera évident à ceux qui interpréteront le résultat du scrutin, qu'il faudra corriger le tir... à droite !

Doivent-ils eux aussi donner un « oui » du bout des lèvres, accepter d'être contredits par les partis cantonaux, et prétendre ensuite qu'il faut nuancer l'interprétation du premier scrutin négatif ? Cela ne changera rien à la situation : restrictions fédérales et deuxième projet en-deçà du premier.

Le climat est donc hautement malsain : trop de gens jouent le projet fédéral perdant et espèrent y gagner.

La droite a déjà fait ses comptes.